

« Résolution pour la paix en Terre-Sainte en appelant les Nations Unies à déclarer les Lieux Saints de Jérusalem Héritage Spirituel de l'Humanité. »

RESOLUTION POUR LA PAIX

Attendu que durant tout ce millénaire la cause première de la guerre et des ravages en Israel est la question de la propriété, du contrôle et de la possession des lieux saints.


Attendu que ces lieux saints sont des lieux de vénération pour des milliards de Musulmans, de Juifs et de Chrétiens.

Attendu que ces lieux saints seront aussi dans le futur vénérés par ces milliards d'êtres humains comme faisant partie de leur héritage spirituel.

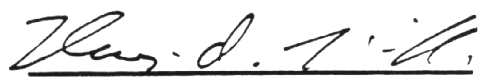
Les soussignées fondations et personnalités qui s'engagent pour la paix adjurent les Nations Unies représentées par le Secrétaire Général Kofi Annan de déclarer ces Lieux Saints, Héritage Spirituel de l'Humanité, de les sauvegarder comme tels et de les administrer en conséquence.

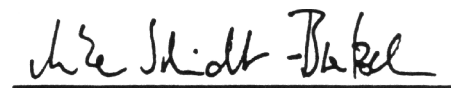
Jérusalem, le 7 octobre 2000

S.E.R.-Stiftung (Suisse)


Romulo Valera Tajon
(Membre du conseil de la fondation)

S.E.R.-Gemeinschaftsstiftung
(Allemagne)

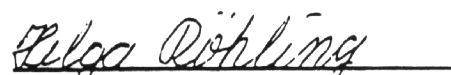

Prof. Dr. Klaus-D. Kniffki
(Président du Comité Directeur)


Anke Schmidt-Bratzel
(Secrétaire générale)

Begegnungsstätte Stiftung
Waldhof G.m.b.H.(Allemagne)


Herbert Peifer (Directeur Général)

S.E.R.-Kinderhilfe e.V., Wesel
(Allemagne)


Helga Röhling (Directrice)

« Résolution pour la paix en Terre-Sainte en appelant les Nations Unies à déclarer les Lieux Saints de Jérusalem Héritage Spirituel de l'Humanité. »

Nom	Domicile/Profession	Signature
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

**Retourner s.v.p. à : S.E.R. Stiftung D, c/o Markus Köhl,
Schwachhauser Heerstr. 317, D-28211 Bremen**